

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0009270

Optique

149469  
 Autres

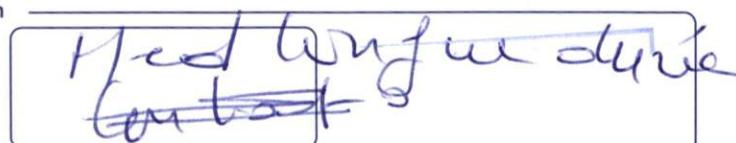
Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	5750	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		HABIBA BEN YOUSSEF	
Date de naissance :		04-04-1944	
Adresse :		47 Hôpital El Maftouh - Gauthier CNSA	
Tél. :		066 124 13 43	Total des frais engagés : 396,100 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 14/2/2023

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr. Ibrahim Khodjih - Casablanca Ministère de la Santé - Casablanca 05/22/2023</i>	14/08/23	831,10
	14/08/23	165,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

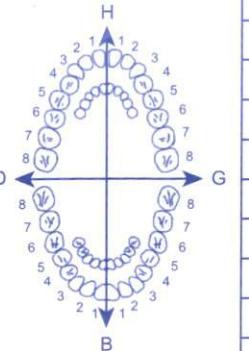
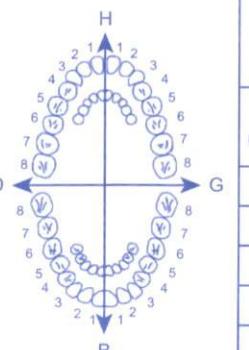
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien doit préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.  
**Important :**  
 Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi qu'un bilan de O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	21433552 00000000 00000000 11433553	G	
D	25533412 00000000 00000000 35533411	B		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



**PHARMACIE ROUDANI**  
**Mme Mikou Lebbar Khadija**

Page :1

**FACTURE**

N° FACTURE :838871  
Date :14/02/2023

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Aprovel 300 mg. cp b 28  
P.P.V. 218,00 DH  
6 118001 080908

**Client :**  
MR IBRAHIMI MOHAMED

Désignation Produits	Quantité	P.V	Total
APROVEL 300 MG / 28 CPS	1	218.00	218.00
CARDENSIEL 2.5 MG / 30 CPS	1	50.70	50.70
PLAVIX 75 MG / 28 CPS	1	316.00	316.00
FLUDEX LP 1.5 MG / 30 CPS	1	68.90	68.90
NOVONORM 1 MG / 90 CPS	1	177.50	177.50

Total TTC = 831.10

Arrêtée La Présente Facture à La Somme De : HUIT CENT-TRENTE-UN DIRHAMS 10 CTS

Bon rétablissement

26, Bd Brahim Roudani, Casablanca. Tél.: 0522 27 12 24 0522 27 23 86 INPE: 092051044

Patente: 35504561 CNSS:1125427 RC:176959 IF: 40303740 ICE:001638453000074

**50**

# Blood Glucose Test Strips **On-Call® Extra**

**REMBOURSÉ  
par la  
MUTUELLE**

English

Blood Glucose Test Strips  
For testing glucose in whole blood using the  
On-Call® Extra family of Blood Glucose  
meeters.

French

Bandelettes pour test de glycémie  
Pour faire une analyse de glucose dans le sang tout  
seul à l'extérieur du corps.

Contents:

• 50 Bandelettes  
A usage individuel et professionnel.  
Uniquement pour usage en dehors du corps.

Mode d'emploi

• Mode d'emploi



PHARMACIE ROUDANI  
Mme Mikou Lebbar Khadija

Page :1

FACTURE

N° FACTURE :838870

Date : 14/02/2023

Client :

MR IBRAHIMI MOHAMED

Désignation Produits	Quantité	P.V	Total
BANDELETTES ON CALL EXTRA / 50	1	165.00	165.00

PHARMACIE ROUDANI  
Mme LEBBAR Khadija Ep MIKOU  
26, Bd Brahim Roudani Vers Mly Youssef  
Maârif - Casablanca  
Tél. : 05 22 27 23 86 / 05 22 27 32 24

## DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

### Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom :

Matricule : 0750

N° CIN : B 390739

Adresse :

47 Rue Mustapha EL Hafidha - Casablanca

Bénéficiaire de soins :  Adhérent  Conjoint  Enfant

### Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne :

professeur Ahmed BENNIS  
spécialiste des maladies  
cardio-vasculaires  
Rue Kadija Maârif - Casablanca  
Tél. : 0522-22-78-18

Spécialité :

professeur Ahmed BENNIS  
spécialiste des maladies  
cardio-vasculaires  
Rue Kadija Maârif - Casablanca  
Tél. : 0522-22-78-18

N° INPE :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Nécessitant un traitement d'une durée :

< 3 mois

Entre 3 et 6 mois

A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

CC

Dont ci-joint ordonnance :

Traitements prescrits :

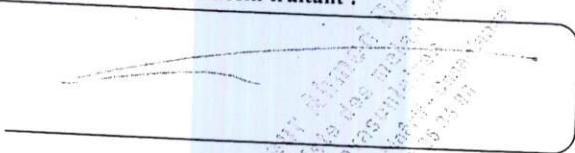
Cardio  
pla  
pla

digoxine  
moxatet  
Dexal

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : le 01/07/2012

achet et signature du médecin traitant :



déclaration est renouvelable une fois

En vertu de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées